L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires.
Bureaux—No. 73 rue du Champs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne :
1 an, $16; 6 mois, $8; 3 mois, $4. Le numéro 10 cts.

Edition Hebdomadaire :
(Paraissant le Samedi)
1 an, $5; 6 mois, $2 50; 3 mois, $1 25.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (16 lignes) d'égale solide: Première insertion, $1 50; pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, celle du titre, paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles paient également $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, paient $20 le carré.

Escompte libéral au commerce, dans tous les cas.

Réclames, 50 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.

Edition Quotidienne :

1 carrés.	1 mois net.	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	Un an net.
1	$12	$ 22	$ 30	$ 50	$ 75
Deux.....	22	40	50	80	125
Trois.....	30	52	70	110	175
Quatre.....	38	70	90	140	225
Cinq.....	46	88	105	170	275
Six.....	54	100	120	200	325
Demi.....	85	160	190	320	500
Huit.....	85	145	150	260	450
Neuf.....	90	155	160	280	475
Dix.....	75	135	180	330	550
Onze.....	80	140	195	360	590
Douze.....	85	155	210	380	650
Treize.....	90	165	220	410	690
Quatorze.....	95	175	230	430	720
Quinze.....	100	185	240	450	760
Trente.....	150	270	360	700	1200

Edition Hebdomadaire :

1 carrés.	1 mois net.	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	1 an net.
Un.....	85 net.	90 net.	$12 net.	$20 net.	$ net.
Deux.....	10	20	22	40	60
Trois.....	12	22	28	44	70
Quatre.....	15	25	35	56	90
Cinq.....	19	32	42	70	110
Six.....	30	55	75	120	200
Quinze.....	40	70	100	160	250
Trente.....	70	130	180	300	480

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maitres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prions néanmoins de ne faire toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maitres de poste.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M SANCAN, à Thibodeaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.
M JUSP COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maitre de poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe Coupée.
O. J. MAYER, Maitre de poste à Markaville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIJAT, à la Nouvelle-Iberie.
V. MAGNET, à Leonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. O. A. PEIRCE, Maitre de poste à Riaquemine, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETÉTIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse Pointe.
F. P. BERRAT, à la Fausse Chaudière.
EMIL HAUCK, Ouest Baton Rouge.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
J. A. BOYER, Morganzville (Avoyelles).
B. NICOLET, Homa (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maitre de poste à Jonesville (Texas).
W.W. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGAR DELÉRY, Baie St Louis (Mississippi).

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

15 juillet 1872.

Dans l'adresse au peuple de la Louisiane, publiée par le Comité central d'Etat du parti libéral, nous remarquons les phrases suivantes :

"Malgré ces faits avérés, le parti démocrate, réduit à une organisation qui ne compte qu'un minimum de votants, persiste à maintenir un semblant d'organisation indépendante, et le comité démocratique ainsi privé du caractère représentatif a fait une liste de candidats pour l'Etat et d'électeurs présidentiels.

Pas un homme sensé ne peut croire qu'ils aient la plus petite chance d'élire les uns ou les autres de ces candidats ; et le peuple ne peut que conclure de là qu'ils soutiennent leurs candidats d'Etat dans le seul but de favoriser les candidats nommés à Baton Rouge et leur liste électorale, et de faire échouer la candidature de Greeley et de Brown, adoptée par leur propre Convention nationale. Nous les avensons ouvertement, parceque nous n'avons pas le droit de prêcher qu'ils sont trop aveugles pour ne pas voir les choses telles qu'elles sont, ou trop simples pour ne pas prévoir les conséquences inévitables de leurs actes.

Il convient que tout le pays, aussi bien que le peuple de cet Etat, sachent que le parti démocrate ou croupion, tout en prétendant accepter la décision de la Convention de Baltimore, est en réalité hostile aux candidats présidentiels du parti républicain libéral : et que tout en présentant une liste électorale avec le nom de Greeley en tête, il cesse de donner le vote de l'Etat à Grant.

Que cette détermination soit prise, par suite d'un marché conclu l'hiver dernier, entre les comités du parti de la Louisiane et du parti démocrate, ou qu'elle soit le résultat d'un marché encore plus récent et plus secret, pour contrebalancer l'influence exercée par l'Etat et du patronage local : ou bien qu'elle soit dictée simplement par une obstination désespérée, qui préfère tout perdre que d'admettre le succès au prix de la conciliation et de quelques concessions — le peuple décidera lui-même selon son appréciation de la chose."

Nous ne supposons pas un instant que les accusations véhémentes et vides de sens puissent faire le moindre tort soit à notre liste d'Etat, soit à notre cause telle qu'elle est devant le peuple ; mais de crainte qu'elles ne puissent induire en erreur un seul honnête homme, nous déclarons ici, qu'elles sont fausses en tout point, et qu'elles constituent un libelle plein de malice et de fiel dirigé contre une grande portion de la population de la Louisiane.

Par ordre du Comité Central Démocratique de l'Etat.

EMILE LA SERE,
Président.

Nous approuvons la mesure prise par le Comité Central.

JOHN MCENERY,
B. F. JONAS.

Candidatures d'Etat.

LISTE DE FUSION.

La liste et le programme de principes qui suivent ont été adoptés par les Comités centraux pour être soutenus par le parti Démocratique et le parti de la Réforme, en Louisiane :

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

JOHN MCENERY, de Ouachita, pour Gouverneur.
B. F. JONAS, d'Orléans, pour Lieutenant-Gouverneur.
DANIEL DENNETT, de Ste-Marie, pour Auditeur.
H. N. OGDEN, d'Orléans, pour Avocat-Général.
D. D. LAFARGUE, des Avoyelles, pour Secrétaire d'Etat.
R. M. LUSHER, d'Orléans, pour Surintendant des Ecoles Publiques.

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant :

1o Nous reconnaissons les droits et les privilèges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat, nous ferons tout en notre pouvoir pour les assurer et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane, et les lois faites sous l'empire de ces constitutions.

2o Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique, et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3o Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes ; et nous inaugurerons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4o Nous ferons de notre mieux pour rendre le gouvernement municipal et les pouvoirs de la police aux municipalités, aux villes et aux paroisses auxquelles ils appartiennent de droit ; en maintenant strictement le principe du *self-government* local.

5o Nous voulons l'abolition des pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif est investi ; le rappel de la loi des impressions, toutes les lois inutiles, telles que la loi d'enregistrement, la loi d'élection, les lois constabulaires, la loi au sujet de la milice, et de la police, et leur remplacement par des lois sages, équitables et économiques.

6o Dans le but de nous protéger contre les corruptions et les fourberies dans notre gouvernement d'Etat, qui se sont répétées si souvent pendant le quart de siècle, nous demanderons l'adoption immédiate, de la plus grande sévérité, de toutes les pénalités qui infligeront, aux personnes qui offriront, dans l'un ou l'autre département de l'Etat, ou des paroisses par législatures ou à tout autre public d'Etat, de ville ou de paroisse ; et nous ferons tout officier public qui en aura commis.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour établir de tout pouvoir judiciaire dont qui ne seront pas nommés dans la constitution des fous.

Enfin, nous ne devons d'une les meilleurs moyens d'atteindre, sans les peines, les fins que nous nous sommes proposées, c'est d'élire un homme de l'Etat, de quelque section de l'Etat qu'il soit, qui ait la confiance de tout le peuple, et qui puisse réunir sous son drapeau les deux assemblées ; un homme qui ait rempli avec honneur et avec succès des devoirs d'une grande importance de notre programme. Le peuple de la Louisiane connaît la malheureuse issue du cette tentative. Nous n'avons pas besoin de répéter ici, qu'il était dû alors. Cela appartient du passé et une discussion sur ce sujet ne produirait aucun bon actuellement pour le peuple. Nous mentionnons simplement le fait dans le but d'examiner ses effets sur la situation politique du jour.

En opposition directe avec les grands objets du parti de la réforme, il s'est fait dans le courant de l'année qui s'est écoulée, un mouvement tendant à la réélection du gouvernement actuel de cet Etat, et, cette fois, son élévation eût été due à la population blanche de l'Etat. Elu, la première fois, par la population de couleur, il en avait reçu les pouvoirs tels que n'en avait jamais rêvés aucun chef exécutif sous une forme républicaine de gouvernement, mais, par une violation systématique de la foi promise envers cette population, il a perdu son confiance sur elle et il lui faut actuellement faire ses conditions avec les blancs qu'il a, longtemps et si systématiquement opprimés. Il faut construire en Louisiane pour la payer, et il faudra pour accomplir cet objet se servir de son patronage extraordinaire et, abuser si l'occasion l'exige.

Dans notre misérable condition de dégradation, ce n'est pas un miracle qu'un Etat-major sans scrupule, entouré de tous les moyens qu'une astuce perfidie pu tirer de l'ignorance et de la crédulité d'une race qu'il a tenue dans l'esclavage et qu'il pu organiser, comme il l'a fait, le commencement d'un parti, même parmi notre propre population blanche.

En outre, il a profité de la prochaine lutte présidentielle et il s'est impudemment placé sur la crête même de cette vague. Mais, même avec tout cela, il n'a pas réussi à faire beaucoup de progrès, jusqu'à ce que le malheureux désaccord survenu entre nos Conventions, ait semblé lui ouvrir une porte. On a cru que le peuple de la Louisiane était définitivement divisé, et que les chefs du gouvernement politiquement stériles, engagés sans scrupules, ont commencé immédiatement la formation de ce qu'on appelle maintenant "le parti libéral."

On a beau tenir le fait secret à présent, dans la crainte que l'indécence même de la proposition choque une communauté versatile et sclavisée, Henry Clay Warmoth est le candidat de ce nouveau parti pour les fonctions les plus élevées de notre gouvernement. Naturellement, un pareil mouvement ne peut recevoir aucun appui de nous comme organisation, et nous ne saurions recommander fortement pour la plus humble et intelligent du parti, engagé comme l'est contre la nomination d'aucun candidat, surtout un seul nommément, se faire l'avocat de ses prétentions devant le peuple.

Nous regrettons profondément que nous ayons laissé les gens de couleur ne sont pas venus aussi librement dans nos rangs que nous avions raison d'espérer qu'ils le feraient, mais nous sommes, fermement convaincus que par des rapports francs avec eux, ainsi bien que par une claire réalisation de nos intérêts mutuels, il y aura beaucoup de choses à accomplir pour la paix et le bien être de notre Etat, commun. Avec cela en vue et dans un esprit de bienfaisance véritable, nous avons l'intention de continuer la défense de leurs droits, espérant avec confiance que le temps dissipera la folie et le danger de compter sur les étrangers plutôt que sur les hommes de notre propre pays.

Et maintenant, considérant que nous avons un président, le parti républicain radical d'un côté et que, de l'autre, ce parti s'est organisé sur nos propres dissentions et qu'il a l'intention de réduire les ennemis les plus ardents que notre peuple ait jamais connus, nous avons conclu, dans un sentiment de devoir solennel que personne, jusqu'ici inspira jamais un parti, qu'il fallait former une coalition avec nos amis démocrates, et en proposant un ticket composé d'hommes d'une intégrité et d'une capacité reconnues représentant toutes les portions de l'Etat, vous sauver, et c'est possible, de la dure nécessité de choisir entre *destruction*, entre Charybde et Scylla, dans l'élection prochaine.

Il ne faut qu'un effort sincère et honnête effort de la part de tous les bons citoyens pour étouffer ce monstre du Warmothisme sous son influence et pour rendre à tous les éléments de conservation dans notre Etat.

Avec les partis des démocrates et des réformistes réunis dans ce but et avec un ticket sans tache, irréprochable, il ne peut certainement y avoir aucune bonne raison pour que nous échouions d'agir d'un accord unanimité entière, et, s'ils le font, ce sera

WM. M. RANDOLPH, Président.
W. C. RICHARDSON, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1872.

Au Col. George Williamson, Président de la Convention de Réforme.

Cher monsieur.

A la demande du Comité Central Démocrate de l'Etat une conférence a eu lieu et, après avoir mûrement délibéré sur notre position politique actuelle, nous avons désigné des candidats d'Etat que nous vous proposons de présenter au public avec le même espoir qu'il les appréciera cordialement.

Il serait inutile de vous donner les raisons qui ont fait agir notre comité. Nous connaissons vos opinions et sommes convaincus que, de même que nous, vous placez l'intérêt de la Louisiane au-dessus de tout. Nous croyons qu'il suffit de dire que nous avons agi comme vous l'auriez désiré et n'avons en pour but que la reconciliation et la bonne entente. Nous déclarons également que vous étiez notre premier choix pour le poste de gouverneur, mais les obstacles étaient insurmontables et nous avons retiré votre candidature en faveur de celle du Col. John McEnery qu'on avait accusé de Warmothisme — accusation qui est repoussée dans sa lettre du Président du Comité Démocrate.

Espérant que vous approuverez la désignation des candidats qui, à notre avis, doit apaiser l'union du peuple, nous sommes, avec le plus grand respect, etc.,

J. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central de la Réforme.

Nouvelle-Orléans, Lne, 5 juillet 1872.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, qui vient de m'être remise, et, à votre demande, j'y réponds. J'approuve complètement vos nominations dans la présente élection sur la liste d'Etat. Les candidats de toutes mes forces. Vous savez quelles étaient mes intentions, quel était mon but de le principe ; vous n'ignorez pas que je désire sincèrement la coopération de tous les hommes honnêtes de l'Etat, sans distinction de race de couleur — coopération qui, je crois, doit avoir pour résultat d'arracher, par la voie du scrutin, les rênes du gouvernement de la Louisiane des mains d'un individu qui, peu à peu, s'est arrogé tout le pouvoir et a su en cet exercer pour nous ruiner.

Le gouvernement personnel de M. Warmoth est devenu une oppression telle que le parti n'est eu temps de s'occuper des affaires de l'Etat seulement et de laisser la question des réformes nationales aux hommes de meilleures mains que nous. Je crois sincèrement que nous, Louisiane, n'avons pas semblable à d'autres.

Comptant sur votre coopération et votre appui de tous les bons citoyens, je suis, mon cher monsieur, votre très dévoué serviteur.

L. MELCHER.

St-Louis, 4 juillet 1870. — A MM. JAMES A. JACKSON & Co. — Messieurs, — Comme vous avez communiqué à Factor, inventeur de la Pain-Killer, "on ne saurait a considérer comme un remède secret de patenté, attendu que vous n'avez pas pris de patente. Nous avons analysé votre recette et nous n'hésitons par à dire que la combinaison est excellente, que les ingrédients qui y entrent sont les meilleurs de leur espace, qu'ils sont toniques, stomachiques et légèrement laxatifs. La préparation a bien certainement d'après les règles de la pharmacie. Ayant employé ces Amer en en ayant vu l'effet, nous le recommandons sous la plus efficace des toniques et stimulants actuels.

L. CH. BOISLINIERE, M. D.
ALFRED HEACOCK, M. D.
DRAKE MCDOWELL, M. D.
J. C. WHITEHILL, M. D.
Dr. C. V. F. LUDWIG.
W. A. WILCOX, M. D.
F. G. POSTEL, M. D.
C. GERICE, M. D.
C. A. WARE, M. D.
E. A. CLARK, M. D.
S. G. MOSES, M. D.
HUBERT PRIOR.

Hôpital de Marine des E.-U., St-Louis, Mo., 6 oct. 1870 — A MM. JAMES A. JACKSON & Co. — Messieurs, — J'ai examiné la recette du "Home Stomach Bitters." Je l'emploie à l'hôpital depuis quatre mois. Votre Amer est, à mon avis, ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en fait de toniques et de stimulants. L. MELCHER.

St-Louis, 4 juillet 1870. — A MM. JAMES A. JACKSON & Co. — Ayant vu la recette de votre "Amer" et admis à la combinaison des diverses ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous est connu. Nous en donnons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M'D. T. G. CONSTOCK, M. D.

Nous acharcirons très volontiers un témoignage qui précède.

JOHN COKERHAM, M. D. JOHN HARTMAN, M. D.
CHAS. VASTINE, M. D. JOHN T. TEMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D. E. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870. — A MM. W. B. KIMMEDY & Co., agents pour le vente des "Home Stomach"— Messieurs, — Nous avons à votre demande, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont ceux qu'emploie généralement les médecins. Ils sont fort scientifiquement et agréablement compétés et conviennent aux constitutions délabrées soit par une mauvaise digestion ou par des maladies de marais.

DR. J. L. VASTINES, L. A. JAMES, M. D.
B. S. WAYNE CLIMIATE. C. T. SIMPSON, M. D.
W. T. TALLIAFERRO, M. D. B. P. BOSHER, M. D.
J. J. QUIN, M. D. C. M. MCNUTT, M. D.
J. H. RUCKER, M. D. Q. W. BIGLER, M. D.
W. R. HOWARD, M. D. C. A. DOHERTY, M. D.

Chicago, 30 sept. 1870. — A M. J. L. SMITH. — Nous avons examiné la formule du "Célèbre Amer." Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la France. L'Amer est un des plus célèbres qu'il y ait en ce moment.

H. S. HAHN, M. D. R. MCVICAR, M. D.
J. B. WALKER, M. D. G. A. MAGNER,
NORMAN S. RAMEY, M. D.

A vendre par toute les Pharmaciens et Epiceries.

Jas. A. Jackson & Co.
Propriétaires
Laboratoire, 1000 et 1002 St. Joseph
Agents, Rue St. Joseph
St. Louis, Mo.

Le Célèbre
AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins distingués qu'aucun autre tonique ou stimulant. C'est du PAIN-KILLER pour dans les cas de fièvre en frisson, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de malaises. Il est reconnu fortement pour la dyspepsie, il guérit de l'indigestion, excite l'appétit et n'a jamais manqué de faire renaitre les forces. C'est surtout le REMÈDE DES FEMMES : il les fortifie et active leurs maladies bienfaisantes sur leur esprit. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin ; on n'en a jamais offert DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGREABLE. Le Pacific est à jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'en coûte rien d'en faire l'essai.

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques uns des médecins les plus éminents du pays.

St-Louis, juillet, 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez communiqué à Factor, inventeur de la Pain-Killer, "on ne saurait a considérer comme un remède secret de patenté, attendu que vous n'avez pas pris de patente. Nous avons analysé votre recette et nous n'hésitons par à dire que la combinaison est excellente, que les ingrédients qui y entrent sont les meilleurs de leur espace, qu'ils sont toniques, stomachiques et légèrement laxatifs. La préparation a bien certainement d'après les règles de la pharmacie. Ayant employé ces Amer en en ayant vu l'effet, nous le recommandons sous la plus efficace des toniques et stimulants actuels.

L. CH. BOISLINIERE, M. D.
ALFRED HEACOCK, M. D.
DRAKE MCDOWELL, M. D.
J. C. WHITEHILL, M. D.
Dr. C. V. F. LUDWIG.
W. A. WILCOX, M. D.
F. G. POSTEL, M. D.
C. GERICE, M. D.
C. A. WARE, M. D.
E. A. CLARK, M. D.
S. G. MOSES, M. D.
HUBERT PRIOR.

Hôpital de Marine des E.-U., St-Louis, Mo., 6 oct. 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—J'ai examiné la recette du "Home Stomach Bitters." Je l'emploie à l'hôpital depuis quatre mois. Votre Amer est, à mon avis, ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en fait de toniques et de stimulants. L. MELCHER.

St-Louis, 4 juillet 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Ayant vu la recette de votre "Amer" et admis à la combinaison des diverses ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous est connu. Nous en donnons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M'D. T. G. CONSTOCK, M. D.

Nous acharcirons très volontiers un témoignage qui précède.

JOHN COKERHAM, M. D. JOHN HARTMAN, M. D.
CHAS. VASTINE, M. D. JOHN T. TEMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D. E. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870.—A MM. W. B. KIMMEDY & Co., agents pour le vente des "Home Stomach Bitters."—Messieurs,—Nous avons, à votre demande, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont ceux qu'emploie généralement les médecins. Ils sont fort scientifiquement et agréablement compétés et conviennent aux constitutions délabrées soit par une mauvaise digestion ou par des maladies de marais.

DR. J. L. VASTINES, L. A. JAMES, M. D.
B. S. WAYNE CLIMIATE. C. T. SIMPSON, M. D.
W. T. TALLIAFERRO, M. D. B. P. BOSHER, M. D.
J. J. QUIN, M. D. C. M. MCNUTT, M. D.
J. H. RUCKER, M. D. Q. W. BIGLER, M. D.
W. R. HOWARD, M. D. C. A. DOHERTY, M. D.

Chicago, 30 sept. 1870.—A M. J. L. SMITH.—Nous avons examiné la formule du "Célèbre Amer." Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la France. L'Amer est un des plus célèbres qu'il y ait en ce moment.

H. S. HAHN, M. D. R. MCVICAR, M. D.
J. B. WALKER, M. D. G. A. MAGNER,
NORMAN S. RAMEY, M. D.

A vendre par toute les Pharmaciens et Epiceries.

Jas. A. Jackson & Co.
Propriétaires
Laboratoire, 1000 et 1002 St. Joseph
Agents, Rue St. Joseph
St. Louis, Mo.

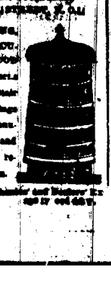

Steam Variety Wood Works.
T. F. H. QUIGLEY, Propre.
404 ST. JOSEPH STREET, St. Louis, Mo.

LUMBER DRESSING, STRAIGHT AND CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. Circular made and repaired. Stair Balusters and Mouldings made to order. The manufacture of Cotton Presses and Agricultural Implements a special attention.

Address Box 196, Steamboat and Railway Landing.

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
Assurance Mutuelle sur la Vie,
DE ST. LOUIS, MISSOURI.

[illegible] PRATT, Président.
[illegible] Vice-Président.
W. LOMAX, Secrétaire.
G. H. MATSON, Agent Général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE.
Agence, No. 36 de la rue Carondelet, Orléans.

OFFICIERS :
E. H. MATSON, Président.
T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMONS, Sec. et Agent d'Etat.

MEDECINS SURVEILLANT
J. M. ROLFWELL, M. D. J. R. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS:
E. T. Merrick, G. H. Mouton,
James Jackson, Robert Kerr,
J. A. Wills, Thos. Fitzwilliam
P. H. Hinds, Octave Vousden,
B. B. Simmons.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie

SIXIEME ETAT ANNUEL
— DU —
Factors' and Traders' Insurance Company,
37 ..... Rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1872.

Les Directeurs, conformément à la charte de cette Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 Avril 1872, savoir :

PRIMES POUR L'ANNEE.

Sur risques d'incendie $342,309 32
Sur risques de rivières 102,062 16
Sur risques de mer ..... 49,546 93 — $441,918 39

En mains :
Primes non expirées le 30 avril 1871 ..... 69,393 00
Primes remboursées ..... 2,955 15 — 72,348 15

Montant net des primes $469,903 13

Perte à payer, savoir :
Risques d'incendie, $81,899 00
" de rivières.. 102,062 07
" de mer .. 37,760 75 — $221,721 82

Remboursements $24,450 27
Réassurances (rebate) 1,650 00
Taxes, commissions, etc. 12,986 13
Dépenses générales 41,288 00
Primes, agences, et frais de police 13,720 14 — 94,094 54

Sinistres, agences, et frais de police 13,720 14 — 80,129 79

Mises :
15 00 cents sur assurés 16,734 12
Réassurances 8,972 00
Primes remises ..... 1,569 63 — 27,275 49

Taxes 7,836 12
Loyer, produit et intérêts 2,514 93
Profit et pertes ..... 6,011 26 — 16,362 31

Montant porté au fonds de réserve $20,000 00
Reserve pour les risques non terminés à cette époque 19,868 90
Dividende de 10 par cent. payé aujourd'hui ..... 25,000 00 — 64,868 90

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Prêts garantis par premières hypothèques sur des propriétés foncières dans cette ville $83,979 61
Effets pour primes à courtes échéances 17,381 90
Actions de banques et autres actions 51,905 50
Rente fixes 27,943 49
Primes en voie de perception 16,600 43
En caisse 116,126 98

Total de l'actif $314,969 90

Le tableau ci dessus est une copie exacte du livre de la Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 mai 1872.
(signé)
ED. BARNETT, Not. Pub.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour la résolution suivante a été unanimement adoptée :

Résolu qu'un dividende comptant de dix pour cent sur le capital de la Compagnie, provenant des profits de l'année finie le 31 Avril 1872, soit déclaré et payé à partir du 10 de ce mois aux actions saisies et à leurs représentants. 7 mai—1m

Le Célèbre
AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins distingués qu'aucun autre tonique ou stimulant. C'est du PAIN-KILLER pour dans les cas de fièvre en frisson, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de malaises. Il est reconnu fortement pour la dyspepsie, il guérit de l'indigestion, excite l'appétit et n'a jamais manqué de faire renaitre les forces. C'est surtout le REMÈDE DES FEMMES : il les fortifie et active leurs maladies bienfaisantes sur leur esprit. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin ; on n'en a jamais offert DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGREABLE. Le Pacific est à jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'en coûte rien d'en faire l'essai.

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques uns des médecins les plus éminents du pays.

Steam Variety Wood Works.
T. F. H. QUIGLEY, Propre.
404 ST. JOSEPH STREET, St. Louis, Mo.

LUMBER DRESSING, STRAIGHT AND CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. Circular made and repaired. Stair Balusters and Mouldings made to order. The manufacture of Cotton Presses and Agricultural Implements a special attention.

Address Box 196, Steamboat and Railway Landing.

RAILROADS.

The New Orleans, Mobile and Texas Railroad,

WITH CONNECTING LINES, WHICH COMPRISE THE SHORTEST AND BEST ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS AND ALL POINTS NORTH, EAST AND WEST. TWO TRAINS DAILY TO CANTON, MISS., AND ONE TRAIN DAILY TO MERIDIAN, MISS.

PULLMAN'S PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LYNCHBURG, Virginia, and THROUGH TO ST. LOUIS, without change of cars. Only line leaving New Orleans daily, at 6 P. M.

Time to Memphis, 24 hours.
Time to Canton, Miss., 10 hours.
Time to Meridian, Miss., 14 hours.
Time to Lynchburg, Va., 48 hours.
Time to Washington, D. C., 52 hours.
Time to Baltimore, Md., 56 hours.
Time to Philadelphia, Pa., 60 hours.
Time to New York, 64 hours.

Through Tickets to Louisville, via Cincinnati, and Louisville, via Memphis, and all principal points North, East and West, for sale at the Company's Office, No. 36 Carondelet street, corner of Common.

Through Tickets to Lynchburg, Va., Washington, Baltimore, Philadelphia and New York, for sale at the Company's Office, No. 36 Carondelet street, corner of Common.

Through Tickets to Canton, Meridian, Jackson, Vicksburg, Monroe, Shreveport, Marshall, Dallas, Houston, Galveston, Austin, San Antonio, Brenham, Corsicana, Waco, Fort Worth, Denison, Sherman, Bonham, Paris, Texarkana, Little Rock, Hot Springs, Pine Bluff, Memphis, Cairo, Chicago, Louisville, Cincinnati, Lynchburg, Washington, Baltimore, Philadelphia, New York and all points North, East and West